



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Amélioration de l'offre de soins dans les hôpitaux

Question au Gouvernement n° 399

Texte de la question

AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SOINS DANS LES HÔPITAUX

Mme la présidente . La parole est à M. Stéphane Hablot, dont je souhaite qu'il puisse s'exprimer dans le calme.

M. Stéphane Hablot . La question de l'accès aux soins préoccupe de nombreux Français. Si le groupe Socialistes et apparentés a récemment obtenu 1 milliard d'euros supplémentaires pour nos hôpitaux (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC*), ainsi qu'un quota minimum de soignants par patient hospitalisé, d'autres défis nous attendent. Je pense notamment au scandale des stationnements payants dans les hôpitaux : à Saint-Étienne, Le Mans, Brest, Bordeaux, Cambrai, Le Havre, la colère gronde ; à Nancy, le combat continue sur les ronds-points, et je tiens à saluer la présence, dans nos tribunes, de Mauricette et Cathy, deux gilets jaunes que l'on peut applaudir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC*. – Mme Stéphanie Galzy applaudit également.) Merci à vous, mesdames, de vous battre pour cette jeune femme qui parcourt 200 kilomètres par jour pour rendre visite à sa mère, en soins palliatifs : est-il normal qu'elle paye 300 euros de stationnement par mois ?

L'hôpital de demain mérite mieux, et l'État aura un rôle déterminant à jouer dans cette amélioration, comme dans le nouvel hôpital de Nancy ; situé sur le technopôle de Vandœuvre, il est une locomotive. Les chiffres sont parlants : classé dans le top 5 des hôpitaux de France, il a bénéficié de 785 millions d'euros d'investissement, dont 410 millions d'euros provenant de l'État, pour sa rénovation ; pour une capacité inchangée de 1 500 lits, il doit accueillir 10 000 emplois d'ici 2030. Enfin, 40 millions d'euros doivent être injectés par l'État pour la construction d'une nouvelle bretelle d'autoroute.

Les projets existent, les espoirs sont là, les attentes sont fortes. Cependant, dans un contexte d'incertitudes, quelles actions concrètes le gouvernement envisage-t-il pour satisfaire les attentes des hôpitaux, des territoires et des usagers ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC*.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins.

M. Yannick Neuder, *ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins* . À ceux qui s'inquiètent de savoir comment le gouvernement souhaite prendre soin de la santé des Français, votre question offre déjà quelques éléments de réponse. Pour le CHU de Nancy – comme pour beaucoup d'autres établissements –, cela passe par un investissement important, une reprise de la dette, et des travaux d'extension à hauteur de 418 millions d'euros. Les choses suivent normalement leur cours, puisque la phase de conception s'achève et que les travaux pourront commencer en 2026.

Il a aussi été décidé d'augmenter l'Ondam de 1 milliard supplémentaire pour le rendre plus sincère. C'est un point sur lequel nous nous accordons tous,...

M. Jean-Paul Lecoq . On s'accordait surtout à dire que ce n'était pas assez !

M. Yannick Neuder, ministrepuisque la santé, qui est la principale préoccupation des Français, n'a pas de couleur politique et qu'elle est un combat transpartisan.

Pour améliorer l'offre de soins il faut enfin plus de soignants, ces soignants grâce à l'engagement desquels l'hôpital parvient à traverser la crise de la grippe. C'est la raison pour laquelle nous avons soutenu la proposition de loi du sénateur Bernard Jomier, rapportée dans cet hémicycle par Guillaume Garot, pour fixer un cap et restaurer la confiance du personnel hospitalier en fixant des quotas de soignants par malade, ce qui contribuera à redonner du sens à leur travail. Tout en effet n'est pas qu'une question d'argent. Nous devons donner aux soignants les moyens d'être mieux formés.

Quant à la question des parkings payants, à laquelle ne se résume évidemment pas la question de l'offre de soins, je veillerai, lors de la prochaine conférence des directeurs généraux de CHU, à ce que, dans certaines conditions, en cas de longues maladies notamment, le stationnement des proches puisse être pris en charge.

Mme Danielle Simonnet . Mais quel malade n'a pas besoin de voir ses proches ?

M. Yannick Neuder, ministre . Cela fait partie de l'accompagnement des malades et de la dimension humaine de notre politique de santé publique. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR. – M. Nicolas Turquois applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Stéphane Hablot.

M. Stéphane Hablot . Les Français attendent vraiment que nous dépassions nos clivages politiques pour travailler ensemble. C'est important pour eux.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Hablot](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 399

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 février 2025